

## Marie Moret à Jules Guy, 20 décembre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation3 p. (429r, 430r, 431r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jules Guy, 20 décembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/10/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52941>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 décembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Guy, Jules](#)

Lieu de destination 48, route de Vaugirard, Meudon (Hauts-de-Seine)

### Description

Résumé Explique qu'elle fait du *Devoir* une revue mensuelle pour pouvoir continuer à la financer après la faillite de la Compagnie du canal de Panama. Complimente et remercie pour sa fidélité au journal.

# Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Compliments](#), [Spiritualité](#)

Personnes citées

- [Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Mariel \[monsieur\]](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Événements cités [Faillite de la Compagnie du canal de Panama \(1888-1889\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/05/2025

---

Guise Familistère 20 Dec. 1888 429

— a

Monsieur J. Gay,

Que la publication d'un journal comme le Dévoir serait facile si nous comptions en France, je ne dirai pas un grand nombre, mais un millier seulement de hommes animés de notre esprit !

Votre lettre du 1<sup>er</sup> me fait voir combien peu vous nous doutez du nombre restreint des abonnés du Dévoir, des frais considérables qu'il entraîne et de mes ressources réelles.

Ce que je ne pouvais dire dans mon "avis aux abonnés" mais que je puis vous dire à vous, Monsieur, dont le dévouement pour notre journal m'est connu, c'est que la catastrophe du Panama m'attirent d'une façon si grave qu'elle m'oblige impérieusement à réaliser dans les faits de ma vie journalière toutes les économies possibles, afin de me garder en état de publier le Dévoir, non plus ~~et~~ dommadairement à cela

n'est plus possible — mais mensuelle-  
ment.

Je soutiens les frais de cette  
publication toute seule pour ainsi  
dire, tant le nombre de nos abonnés  
est insignifiant.

Toutes ces raisons en faveur d'une  
publication quotidienne sont parfaites.  
Et mon mari, nous le pensiez bien,  
les avait vues comme vous ? Cependant  
il a maintenu le Dernier en  
revue hebdomadaire et il allait la  
transformer en Revue mensuelle,  
vu précisément la disproportion  
exagérée entre le nombre des abonnés  
et la somme des dépenses.

Où, mon mari, avait une fortune  
à laquelle mes faibles ressources ne  
peuvent en aucun se comparer. La  
part disponible de la fortune de  
mon mari a reçu le meilleur des  
épargnes puisque elle est passée à  
l'association du Familière. Tout  
est donc pour le mieux, sauf  
que Panama ~~est~~ en me portant  
un très-grave préjudice, est venu  
brusquement et invinciblement me  
rappeler que l'heure était venue de  
suivre l'idée de mon mari et de

Transformer le Désiré en revue  
mensuelle. Plaît à Dieu que je  
puisse longtemps le soutenir ainsi !

Je sais avec empressement,  
Monsieur, cette occasion de vous dire  
combien j'ai été sensible à vos  
efforts pour répandre notre  
feuille, combien les bonnes  
paroles de votre lettres m'ont  
touchée.

Veuillez donc, avec mes regrets  
de ne pouvoir faire ce que nous  
dites, agréer l'expression de  
mes meilleurs sentiments

Marie Godin

P.S. Les deux derniers numéros ont  
été adressés à M. Mariel comme  
nous le désiriez.